



Cahier des Charges de l'Appel à Manifestation d'intérêt

BOUTIQUE FUGACE

**Thématique : Art, Culture, artisanat,
upcycling**

**Dans une salle de
l'Hôtel des Arts**

15 rue du Lion d'Or à SAVERDUN (09)

Période du 21 juin 2023

au 15 septembre 2023

**Date limite de réponse à
l'AMI :**

29 mai 2023 à 12h00

SAVERDUN

4 844 Hab.





LE CONTEXTE DU PROJET

La commune de Saverdun est un gros village, le plus beau selon son maire, de presque 5000 habitants qui prône la **Joliesse, le Fugace et l'Heureux** !

Alors que ce projet apparaissait il y a quelques années atypique et utopique pour une commune rurale de la plaine ariégeoise, cette politique d'aménagement commence à porter ses fruits.



C'est ainsi que pour revitaliser son centre-ville, Saverdun a choisi la Culture.

L'Art au centre.

Au centre et au cœur du quotidien des habitants de Saverdun.

L'idée est la Culture, l'Art peut être un moyen d'attirer la population et les professionnels au centre-ville. Ainsi, en multipliant les lieux d'expression et de création artistique, le centre-ville devient de plus en plus fréquenté et attractif.

C'est ainsi qu'à côté des actions classiques (habitat, commerces, aménagements urbains), la commune a porté et portent de nombreux projets dans son centre-ville avec notamment :

- La rénovation d'une maison de village insalubre en un **Hôtel des Arts** qui abritent 7 associations culturelles (école de musique, école de danse, de théâtre, de dessin, de peinture, de couture, de cirque) et une salle d'exposition d'artistes contemporains





Le rez-de-chaussée de l'Hôtel des Arts abrite à l'année une salle d'exposition... mais chaque été à Saverdun, l'art s'invite dans un lieu laissé en déshérence (une friche urbaine), sous la forme d'un **Musée Fugace**. Ainsi, ce fut la friche de la maison dite Delcassé qui a été investit pour deux étés, puis la friche de l'ancien garage Renault. Cette année, le musée Fugace investit la friche de l'ancienne imprimerie, incarné par une artiste Emma Masliah, et 17 artistes locaux.

Pendant ce temps, la salle d'exposition de l'Hôtel des Arts est disponible.

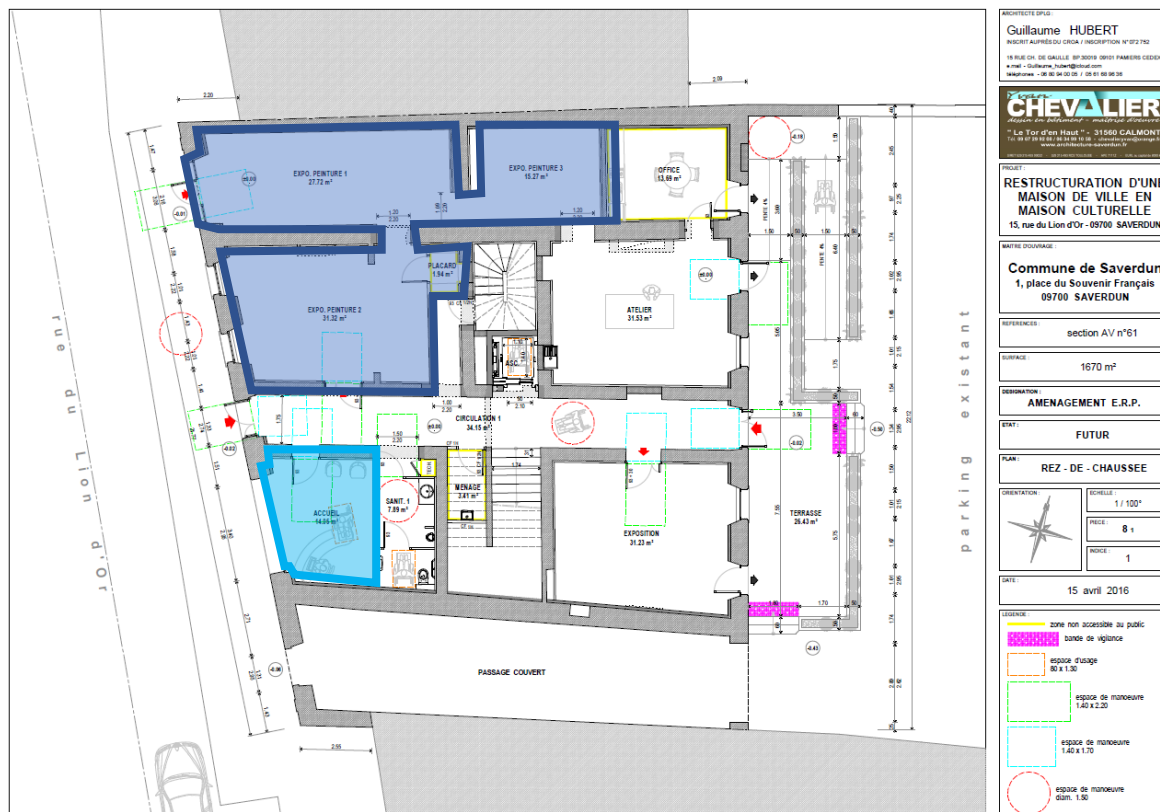
C'est pourquoi la commune de Saverdun souhaite expérimenter, cette année, une mise à disposition de ce local afin d'accueillir une boutique éphémère (art, artisan, culture, upcycling..) durant la période allant du 21 juin, jusqu'au 15 septembre 2023.

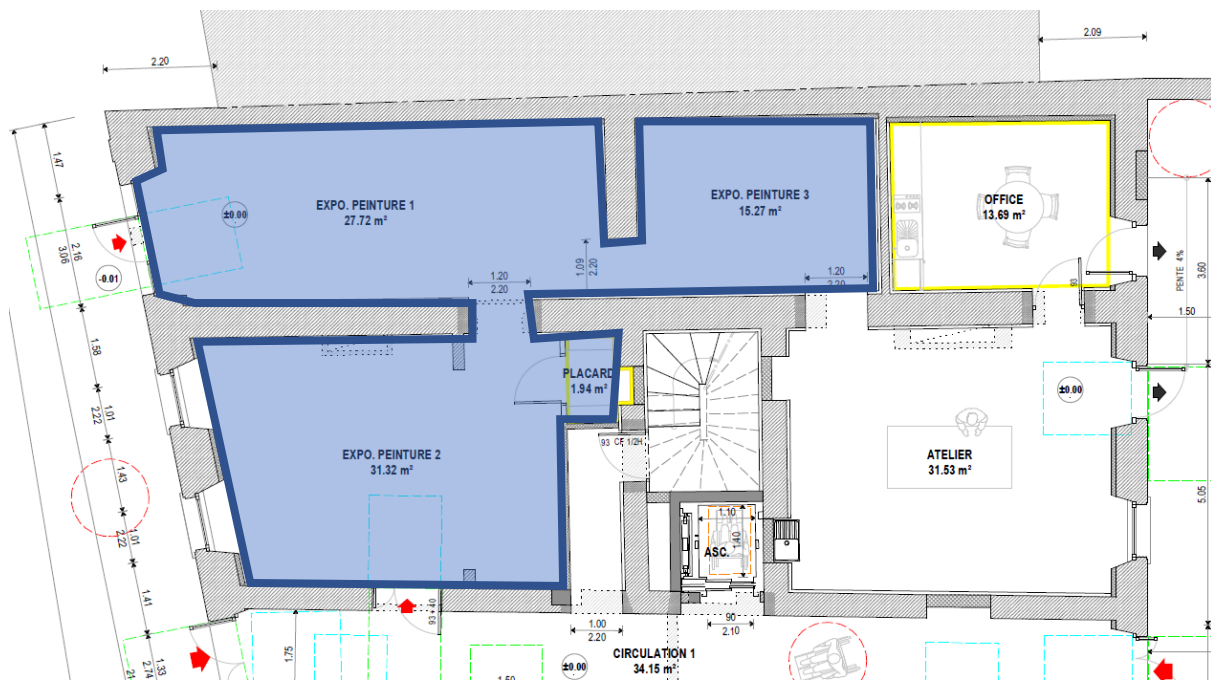
CARACTERISTIQUES DU LOCAL

La commune de Saverdun met à disposition le local situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Arts ; 15, rue du Lion d'Or, 09700 Saverdun, cadastrée en section AV, parcelle 61.

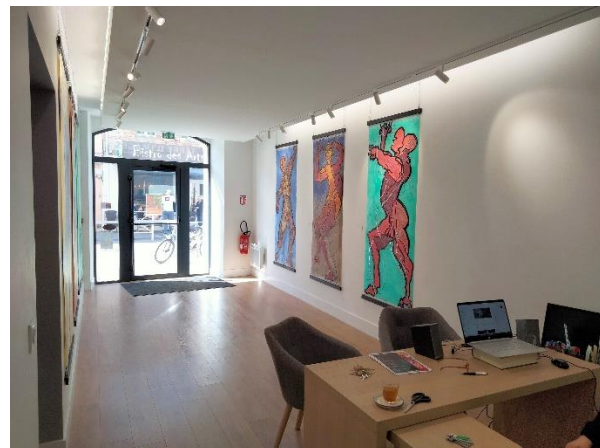
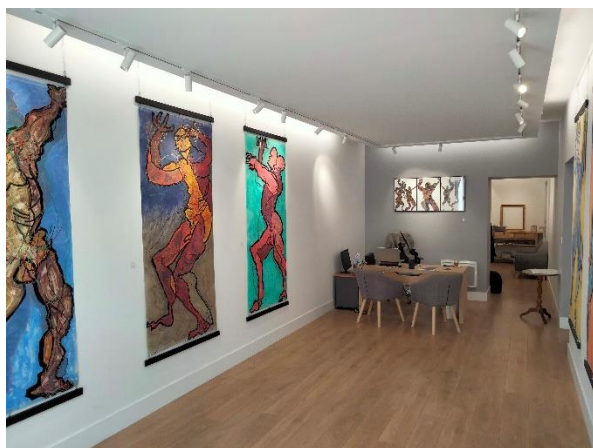
Ce local est composé de :

- 2 salles avec vitrines sur rues d'une surface cumulée de 60 m²
- 1 arrière-salle pouvant servir de stockage, bureau ou exposition supplémentaire de 15m²
- 1 local technique de 2m²
- 1 espace annexe de 16m² (en turquoise) pouvant servir d'espace de vitrine supplémentaire. Cet espace est définit comme annexe car plus difficile à sécuriser et est mutualisé avec les autres usagers
- Accès aux sanitaires

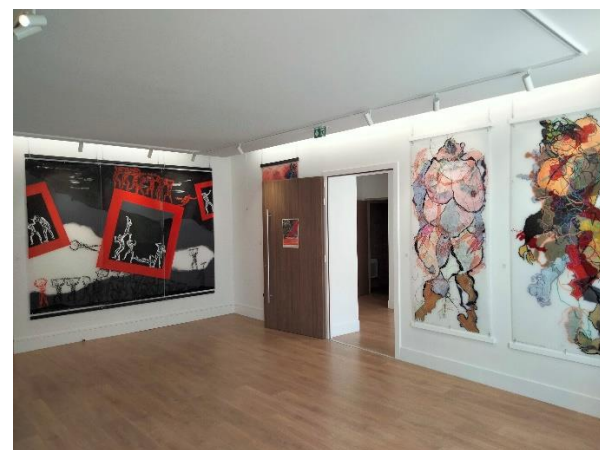
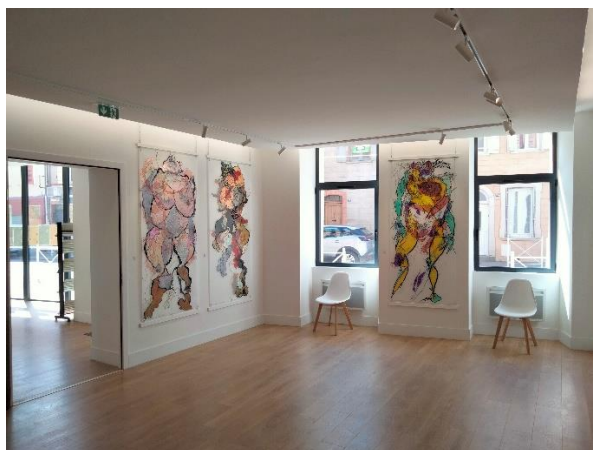




Salle dite « Expo peinture 1 » sur le plan :

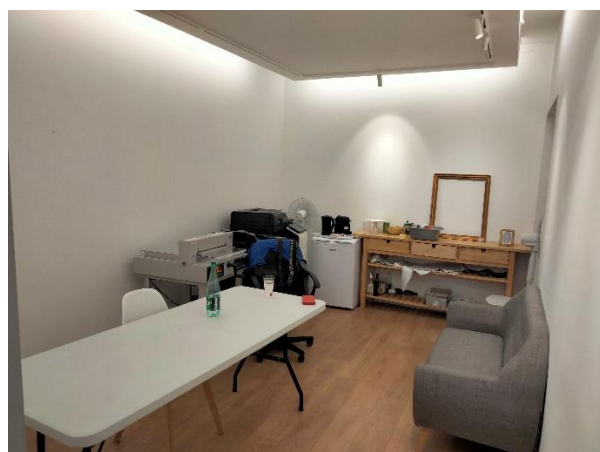


Salle dite « Expo peinture 2 » sur le plan :



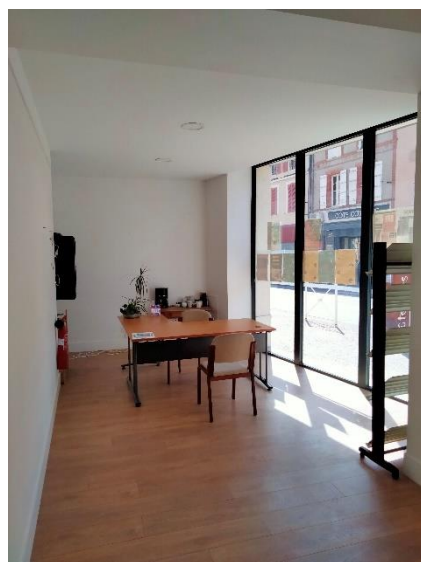


Salle dite « Expo peinture 3 » sur le plan :



Salle « Annexe »

Un espace annexe peut être mis à disposition si besoin. En revanche, celui-ci est accessible par les deux entrées de l'Hôtel des Arts et donc plus difficile à sécuriser.



OBJET DE LA CONSULTATION

Ce lieu ambitionne de mettre en avant des porteurs de projets en lien avec la dynamique culturelle de la ville de Saverdun :

- Artisans d'arts
- Activités liées au développement culturel : musique, lecture, autres
- Activités en liens avec l'économie du réemploi (upcycling, seconde main, ...)
- Lieu mixte
- ...



Chaque projet du candidat devra répondre à tout ou partie des objectifs suivants :

- Proposer un lieu très ouvert (au moins 3 jours par semaine, dont le samedi), accessible, en termes d'amplitude horaire, de tarification, mais aussi de liens avec les habitants
- Ancrer ce lieu sur le territoire en l'articulant avec les acteurs déjà présents
- Investir cet espace en lieu de convivialité : organisation de micro-événements et de moments de rencontres
- Créer la vitrine destinée à accueillir les articles exposés et donner à voir l'aménagement proposé

DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Une commission comprenant les techniciens et élus de la ville de Saverdun se réunira pour étudier les dossiers de candidatures selon les critères suivants :

- Adéquation du projet proposé aux objectifs énoncés,
- Moyens et savoir-faire,
- Capacité financière et technique à assurer la bonne réalisation du projet,
- Pertinence des références.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Le dossier devra comporter les informations suivantes :

- Présentation de l'activité, note d'intention avec le projet (joindre un visuel ou book). Le projet devra détailler précisément la façon dont les candidats entendent répondre aux objectifs généraux énoncés ci-dessus. Des indications seront également données sur l'aménagement du lieu, de la vitrine, et sur la signalétique envisagée.
- Dénomination sociale
- Numéro d'immatriculation
- Adresse du siège social
- Prénom et nom du dirigeant
- CV
- Téléphone, mail
- Nom de la boutique éphémère
- Horaires et fonctionnement de l'établissement
- Descriptif des aménagements prévus
- Kbis datant de moins de 3 mois



Une visite des lieux pourra être organisée sur rendez-vous. La demande doit en être faite avant le 25 avril 2023 auprès de madame Rizzo, DGS de la ville. La lettre de candidature doit être adressée avec cette demande (indiquant le nom, les coordonnées du candidat). Cette étape n'est pas une condition nécessaire pour faire acte de candidature.

- **Les visites auront lieu entre le 02 et le 09 mai 2023.** Lors de cette visite, les services de la ville seront présents. Ils prendront note des questions et adresseront des réponses écrites à l'ensemble des candidats inscrits pour cette visite.
- Les candidatures doivent comporter l'ensemble des éléments précisés dans les attendus, ainsi que tous les compléments que les candidats pourront juger utiles d'apporter.

Les courriers de demandes doivent être adressés à Mr Philippe Calleja, maire de Saverdun.

Ces dossiers doivent être adressés **au plus tard le vendredi 26 mai 2023 par voie électronique** aux adresses suivantes :

i.rizzo.saverdun@gmail.com

lise.airault@ccpap.fr

Pour des renseignements complémentaires, contacter :

- DGS de la Ville de Saverdun – Isabelle Rizzo – Tél : 05.32.74.16.05 - i.rizzo.saverdun@gmail.com
- Cheffe de projet PVD – Lise AIRAULT – Tél : 07 64 62 88 89 – lise.airault@ccpap.fr